





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2019-15**

Séance publique du

1 février 2019

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20190201- lmc1149535-DE-1-1
Date de signature : 06/02/2019
Date de réception : mercredi 6 février 2019
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES A L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le 1 février 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 25/01/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Muriel HERNANDEZ, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jacques BOUDON, Madame Odile BONTHOUX à Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Patricia BORRICAND à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Brigitte DEVESA à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Danièle BRUNET, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Christian ROLANDO à Madame Reine MERGER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Claude MAINA, Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Liliane PIERRON, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Jean Boulhol

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Direction Secrétariat Général

Nomenclature : 5.2
Fonctionnement des assemblées

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 1 FÉVRIER 2019

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES A L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Je porte à votre connaissance la liste des actes accomplis dans le cadre des délégations permanentes accordées au Maire par le Conseil Municipal (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) et des autorisations de signatures accordées aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux (article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) par délibération DL.2014-3 du 28 avril 2014 modifiée par la délibération n° DL.2015-571 du Conseil Municipal du 15 décembre 2015, la délibération n° DL.2017-188 du Conseil Municipal du 10 mai 2017, la délibération n° DL.2018-24 du Conseil Municipal du 01 février 2018, la délibération n° DL.2018-78 du Conseil Municipal du 12 mars 2018, la délibération n° DL.2018-151 du Conseil Municipal du 13 avril 2018.

En matière d'autorisation d'ester en justice :

D.2018-647 DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A MONSIEUR DURAND FABRICE - INFRACTION AU CODE DE LA CONSOMMATION - VENTE DE DENREES ALIMENTAIRES SANS LES MENTIONS OBLIGATOIRES - TA 18/265

D.2018-678 DEFENSE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A MONSIEUR MOUNIR BEN AMMAR - DEMANDE ANNULATION DU REJET IMPLICITE DE REVISION DU COMPTE RENDU D'EVALUATION PROFESSIONNELLE 2017 – TA

- D.2018-700 DEFENSE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A MONSIEUR NOGUERA DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE CONCERNANT L'ANNULATION DE L'ARRETE D'OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE N° DP 1300118J0157 - REP - TA 18/323
- D.2018-701 DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A LA SCI SALVATOR CONCERNANT UNE ASSIGNATION EN REFERE DEVANT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AIX-EN-PROVENCE A L'ENCONTRE DE LA VILLE ET DE SON ASSUREUR (SMACL) - TGI 18/333
- D.2018-702 DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À LA SOCIETE FRANCAISE DU RADIOTELEPHONE (SFR) CONCERNANT UN RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR A L'ENCONTRE DE L'ARRETE DE REFUS DE DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX N°18J0560 DU 19/09/2018 - TA 18/339
- D.2018-703 DEFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A MONSIEUR CYRILLE HAHANG CONCERNANT UN RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR A L'ENCONTRE DE L'ARRETE DE DECLARATION PREALABLE DELIVRE A FRANCE QUICK SAS LE 25 SEPTEMBRE 2018 - TA 18/334
- D.2018-704 AFFAIRE OPPOSANT LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE A MONSIEUR FABIANI - POURVOI EN CASSATION DEVANT LE CONSEIL D'ETAT C/ ORDONNANCE DE REFERE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU 5 DECEMBRE 2018 - MARCHE P18-047 - CE 18/336
- D.2018-705 DÉFENSE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A MONSIEUR TEDONE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE CONCERNANT L'ANNULATION DU REFUS TACITE DE DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE NON OPPOSITION A DÉCLARATION PRÉALABLE - REP - TA 18/322
- D.2018-731 DÉFENSE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A MONSIEUR ARNOUNI ET MADAME BOUDEAU DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE CONCERNANT L'ANNULATION DE LA DÉCISION DE PRÉEMPTION DU 18 OCTOBRE 2018 PORTANT SUR LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION PB N° 49P - REP - TA 18/343 - MARCHE P18-042 LOT N° 3
- D.2019-2 DÉFENSE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE DANS L'INSTANCE EN RÉFÉRÉ L'OPPOSANT A MONSIEUR CHRISTIAN DA SILVA DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE CONCERNANT LE PERMIS DE CONSTRUIRE N° PC 13 001 16J0017 DU 3 JUIN 2016 - RÉFÉRÉ – TA 18/345
- D.2019-3 ANNULE ET REMPLACE "DÉFENSE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT A MADAME CHEVILLE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE CONCERNANT L'ANNULATION DE L'ARRETE VALANT PERMIS DE CONSTRUIRE N° PC 1300117J0230" - REP - TA 18/301
- D.2019-4 DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À MADAME CHRISTIANE RICHARD CONCERNANT UN RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR A L'ENCONTRE DE L'ARRETE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRE LE 27/05/2018 A LA SAS M2J - TA 18/344
- D.2019-5 ASSIGNATION EN REFERE DE LA SOCIETE DE TRANSPORTS GALY ET DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE AXA FRANCE IARD - COLLISION PASSAGE A NIVEAU 107 SIS CHEMIN DE LA TOUR DU PEY BLANC - TGI 18/353
- D.2019-6 MONSIEUR ARMITANO GABRIEL C/ VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - APPEL DU JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE EN DATE DU 15 OCTOBRE 2018 (REJET FERMETURE ADMINISTRATIVE ETABLISSEMENT DE CULTE) - CAA 18/347

En matière de délivrance et de reprise des Concessions dans les Cimetières :

- D.2018-648 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
- D.2018-649 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
- D.2018-650 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
- D.2018-651 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
- D.2018-652 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE

D.2018-653 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE LUYNES
D.2018-654 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-655 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-656 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-657 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-658 CONVERSION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-659 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-660 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-661 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-662 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-663 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-664 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-665 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-666 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-667 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-668 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-669 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE COUTHERON
D.2018-670 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-671 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-672 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-673 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-674 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-675 RÉTROCESSION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN
D.2018-676 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-677 CONVERSION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-679 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-680 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-681 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-682 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-683 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-684 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-685 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-686 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-687 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-688 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-689 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-690 RENOUELEMENT DE CONCESSION CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-691 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-692 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-693 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-694 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-695 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-696 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-697 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-698 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-699 CONVERSION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE LUYNES
D.2018-706 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-707 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE LUYNES
D.2018-708 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-709 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-710 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-711 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE PUYRICARD
D.2018-712 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-713 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-714 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-715 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-716 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-717 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-718 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-719 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-720 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-721 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
D.2018-722 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-723 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
D.2018-724 CONVERSION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-725 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-726 RENOUELEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

D.2018-727 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-728 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-729 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
D.2018-730 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE
D.2019-7 RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES - MR ROUVET
D.2019-8 ATTRIBUTION DE CONCESSION CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
 MME DANIS
D.2019-9 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE - MME N'GUYEN
D.2019-10 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES
 MME RUA DE CARVALHO
D.2019-11 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
 MME PELERIN
D.2019-12 ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
 MR & MME AVIER
D.2019-13 RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DES MILLES- MR SAVINI

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous remercie de bien vouloir :

- **PRENDRE** acte du présent rapport.

DL.2019-15 - INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES A L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 06/02/2019
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»